



Non paiement salaire suite liquidation judiciaire

Par **PLOUZEN**, le **24/10/2010** à **14:01**

Bonjour,rrnrnJe suis salarié d'une société qui a été placée en liquidation judiciaire le 06/10/2010. rnrnLe salaire de septembre m'a été versé par l'ancien dirigeant de la société mais la banque de la société qui a appris la liquidation a refusé d'honorer le paiement. Le mandataire judiciaire nommé par le tribunal de commerce a demandé à la banque d'honorer le paiement. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne paiera pas le salaire de septembre et que celui-ci ne sera pas pris en charge par les AGS car normalement je dois être repris avec le fonds par une nouvelle structure qui est en cours de constitution. Mais comme elle n'existe pas encore et qu'elle n'existera pas avant un certain temps, mon salaire d'octobre ne sera payé sans doute pas avant décembre. rnrnLa banque, elle met un point d'honneur à ne pas honorer le paiement. rnrnEst-ce que vous auriez une idée des recours possibles, contre qui? rnrnEst-ce que je peux considérer que si je ne suis pas payé, il y a rupture du contrat de travail et que je ne suis pas repris par exemple? rnrnMerci par avance de votre aide. rnrnBien cordialement.